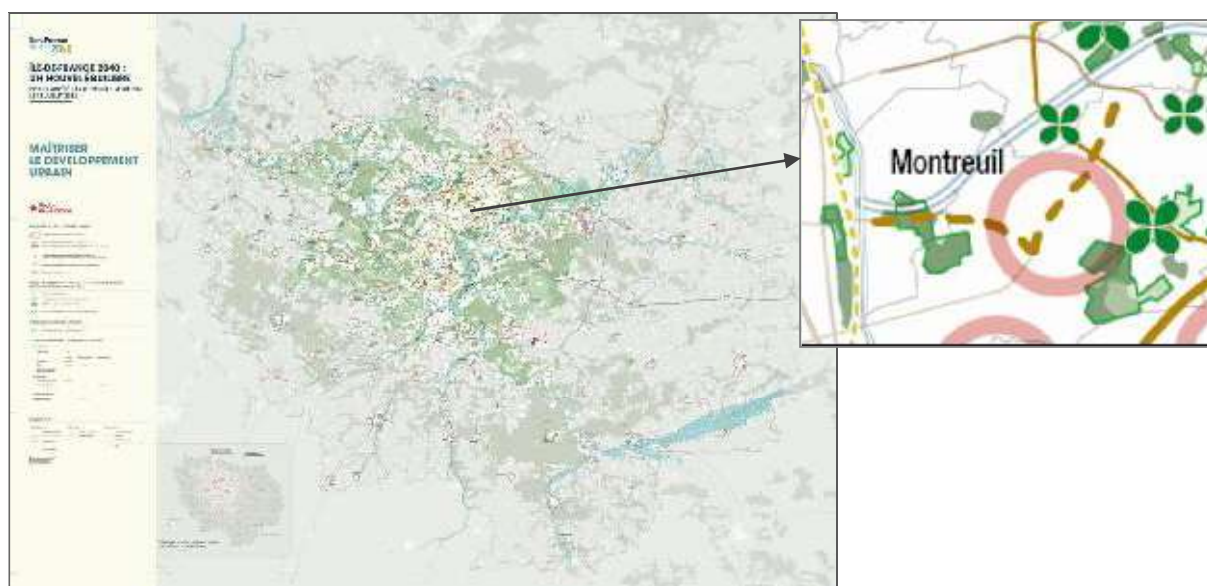


Rapport

Développement Territorial – Etudes et Planifications : Vœu du conseil municipal en faveur du prolongement de la ligne 3 du métro par les quartiers Malassis et Plateau

Le conseil régional d’Île-de-France a arrêté un projet de Schéma Directeur de la Région Île-de-France Environnemental (SDRIF-E) le 12 juillet 2023. Le SDRIF-E contient un Projet d’Aménagement Régional qui décline 5 grandes ambitions, compte 148 Orientations Réglementaires et 3 cartes réglementaires.

La carte réglementaire intitulée « Maîtriser le développement urbain » affiche le réseau de transport existant et les principes de liaison à envisager dans le futur. Les principes de liaison sont représentés par une ligne discontinue de couleur marron clair. Aussi, une ligne discontinue démarre au terminus de la ligne 3 à l’arrêt de la station Gallieni et suit un tracé allant jusqu’à l’arrêt Mairie de Montreuil, qui est le terminus de la ligne 9 du métro, en traversant le parc des Guilands-Jean Moulin. Le tracé rejoint ensuite le Nord de Montreuil en passant par l’axe du prolongement de la ligne 1 du tramway.



L’interprétation de ce tracé est que ce dernier représente le prolongement de la ligne 3 du métro jusqu’à l’arrêt Mairie de Montreuil. C’est ensuite la ligne 9 du métro qui serait prolongée jusqu’au Nord de Montreuil de sorte à créer un croisement avec le prolongement de la ligne 1 du tramway et la ligne 11 du métro.

Le choix de ce tracé est à déplorer à plusieurs titres. Le prolongement envisagé crée un doublon avec le tracé existant de la ligne 9 du métro, puisque la destination (arrêt Mairie de Montreuil) est déjà accessible depuis Paris via la ligne 9. Il ne permet pas de désenclaver les quartiers les moins bien desservis en transport en commun de Bagnolet, à savoir les quartiers Plateau et Malassis, dont les habitants resteront toujours éloignés des modes de transport en commun tels que le métro ou le tramway. Ce prolongement n’améliore donc pas l’accès des

habitants de Bagnolet à des modes de déplacement doux. L'interconnexion proposée est limitée, puisqu'aucun lien n'est prévu avec d'autres stations de transport en commun en dehors de la station de métro Mairie de Montreuil. Enfin, le tracé du prolongement traverse une zone d'aléa de mouvements de terrain de niveau très élevé au regard des anciennes carrières qui existaient à Bagnolet et à l'appui du Plan de Prévention des Risques Naturels qui est en cours d'élaboration par l'État.

Dans son avis au projet de SDRIF-E arrêté et approuvé par le conseil territorial du 28 novembre 2023, l'établissement public territorial Est Ensemble propose un tracé alternatif du prolongement de la ligne 3 du métro. Ce tracé alternatif présente un prolongement qui se dirige vers les quartiers Malassis et Plateau. Il rejoint la commune de Romainville, croise le prolongement de la ligne 1 du tramway et termine au Nord de Montreuil à un arrêt prévu pour le passage de la ligne 11 du métro. Dans ce tracé alternatif, la ligne 9 du métro serait également prolongée et rejoindrait le Nord de Montreuil à la future station Montreuil Hôpital.



Le prolongement de la ligne 3 projeté par Est Ensemble répond davantage aux besoins d'accès des habitants à des moyens de transport en commun. Ce prolongement permet de désenclaver les quartiers Nord de Bagnolet et de créer plusieurs interconnexions, à la fois avec le prolongement du métro 11 et celui du tramway 1. Ce tracé permet d'éviter des sites à aléa très élevé de mouvement de terrain du fait des anciennes carrières.

Par conséquent, le tracé alternatif proposé par Est Ensemble est plus vertueux en matière d'amplification de l'offre en mobilité douce auprès de la population locale, plus ambitieux et efficace en matière d'interconnexion des moyens de déplacements, et plus respectueux des contraintes naturelles propres au territoire bagnolais.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal :

Article 1 : d'émettre le vœu que le prolongement de la ligne 3 du métro se dirige vers les quartiers Malassis et Plateau de la commune de Bagnolet afin de rejoindre les futures stations qui seront créées pour le passage du prolongement de la ligne 1 du tramway à Romainville et celles qui seront créées pour le passage du prolongement de la ligne 11 du métro.

Article 2 : **d'émettre le vœu** que la commune de Bagnolet soit instamment et officiellement consultée sur le projet de prolongement de la ligne 3 du métro.

Article 3 : **d'émettre le vœu** que la Région Île-de-France déploie une démarche de concertation d'ampleur afin d'offrir localement aux habitants, aux associations et aux acteurs privés des espaces d'expression de leurs opinions quant à ce projet de prolongement selon des modalités préalablement définies avec les collectivités territoriales concernées.

Article 4 : **de transmettre ce vœu** à Monsieur le Président de la commission d'enquête publique relative au dossier arrêté de Schéma Directeur de la Région Île-de-France Environnemental (SDRIF-E).

Article 5 : **de transmettre ce vœu** à Madame la Présidente de la Région Île-de-France et de l'établissement public à caractère administratif Île-de-France Mobilités, à Monsieur le Président de l'établissement public territorial Est Ensemble et à Messieurs les Maires des communes de Montreuil et de Romainville.